

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 60142
Numéro SIREN : 350 275 095
Nom ou dénomination : LE TEMPLE AUTOMOBILES

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2018 sous le numéro de dépôt 6798

STÉPHANE DUVAIL
ET ASSOCIÉS
AUDIT

Stéphane DUVAIL
Mathieu BATARD
*Experts-Comptables diplômés
Commissaires aux Comptes*

GREFFE

COPIE SIGNÉE

Déposé au Greffe
le 26 AVR. 2018

sous le N° 6798
RCS N° 83366417

S.A.S. LE TEMPLE AUTOMOBILES
Z.A. des Quatre Nations
7, rue Henri Farman
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
CLOS LE 31/10/2017**

SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	
SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31/10/2017	1
BILAN	4
	Verso
COMPTE DE RÉSULTAT	6
ANNEXE	8

STÉPHANE DUVAIL
ET ASSOCIÉS
AUDIT

Stéphane DUVAIL
Mathieu BATARD
Experts-Comptables diplômés
Commissaires aux Comptes

Aux Associés
de la S.A.S. LE TEMPLE AUTOMOBILES
Z.A. des Quatre Nations
7, rue Henri Farman
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **S.A.S. LE TEMPLE AUTOMOBILES** relatifs à l'exercice clos le **31/10/2017**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **S.A.S. LE TEMPLE AUTOMOBILES** à la fin de cet exercice.

1. FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/11/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les stocks de marchandises dont le montant net figurant au bilan au 31/10/2017 s'établit à 5 438 K€ sont évalués au dernier prix d'achat auquel s'ajoute le cas échéant le montant des frais de révisions ou de réparations engagés sur les véhicules comme décrit dans l'annexe en note « stock ».

Vos créances clients ressortent à 516 K€ au bilan en valeur nette. Ces créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte comme l'indique la note « créance » de votre annexe.

Nos travaux n'ont pas permis de remettre en cause, la valorisation des stocks et de déterminer d'éventuelles pertes de valeur des créances clients.

3. VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ASSOCIÉS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

4. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

5. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

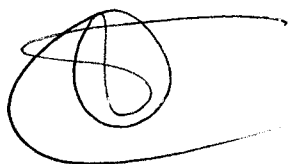
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Cholet, le 13 avril 2018



Cabinet Stéphane DUVAIL & Associés AUDIT
Représenté par Stéphane DUVAIL
Commissaire aux comptes

Le présent rapport comporte, annexe comprise, 27 pages

BILAN ACTIF

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

ACTIF	Valeurs au 31/10/17			Valeurs au 31/10/16
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	37 368	30 520	6 848	2 044
Fonds commercial (1)	55 644		55 644	55 644
Autres immobilisations incorporelles	138 000	93 260	44 740	53 940
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	194 258	184 733	9 526	16 528
Constructions	422 441	390 219	32 222	39 188
Installations tech., matériel et outillages industriels	181 963	156 574	25 389	12 710
Autres immobilisations corporelles	262 928	226 660	36 269	46 811
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	1 292 603	1 081 966	210 637	226 865
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 978		2 978	2 781
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 537 250	99 482	5 437 769	3 727 892
Avances et acomptes versés sur commandes	15 100		15 100	523 067
Créances				
Clients (3)	515 654		515 654	624 528
Clients douteux, litigieux (3)	1 565	1 307	259	259
Clients Factures à établir (3)	85 520		85 520	600
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	45 314		45 314	77 280
Groupe et associés (3)	13 425		13 425	21 897
Débiteurs divers (3)	97 724		97 724	77 665
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	50 288		50 288	98 618
Charges constatées d'avance (3)	6 010		6 010	6 337
TOTAL (II)	6 370 829	100 788	6 270 041	5 160 922
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	7 663 433	1 182 754	6 480 678	5 387 787

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

**Audit
Commissaire
aux comptes**

PASSIF	Valeurs au 31/10/17	Valeurs au 31/10/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 450 000)	450 000	450 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	265 548	265 548
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	45 000	45 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	6 246	6 246
Autres réserves	1 821 698	1 749 541
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	314 304	352 157
SITUATION NETTE	2 902 796	2 868 492
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 902 796	2 868 492
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	150 646	66 832
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	419 247	454 779
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	28 596	58 604
Fournisseurs	2 590 481	1 360 231
Fournisseurs, factures non parvenues	77 588	39 977
Dettes fiscales et sociales	264 413	421 909
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	46 911	53 061
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		63 901
TOTAL (III)	3 577 883	2 519 295
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	6 480 678	5 387 787
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	3 549 287	2 460 692
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	148 964	63 935
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes

	Du 01/11/16 Au 31/10/17	Du 01/11/15 Au 31/10/16	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	25 121 617	23 783 550	1 338 067	5,63
<i>dont à l'exportation : 50 550</i>				
Production vendue (biens et services)	639 891	529 206	110 685	20,92
<i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	25 761 508	24 312 756	1 448 751	5,96
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	422	3 115	-2 693	-86,44
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	83 153	70 304	12 848	18,27
Autres produits	263 092	268 232	-5 140	-1,92
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	26 108 174	24 654 408	1 453 767	5,90
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	24 476 618	21 005 792	3 470 826	16,52
Variation de stocks	-1 729 188	587 668	-2 316 856	-394,25
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks	-197	3 494	-3 691	-105,64
Autres achats et charges externes	1 326 898	1 281 933	44 965	3,51
Impôts, taxes et versements assimilés	57 299	44 165	13 134	29,74
Salaires et traitements	692 450	622 350	70 100	11,26
Charges sociales	288 776	254 268	34 507	13,57
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	67 949	82 444	-14 495	-17,58
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	99 482	80 171	19 311	24,09
Dotations aux provisions				
Autres charges	300 363	279 809	20 553	7,35
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	25 580 449	24 242 094	1 338 356	5,52
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	527 725	412 314	115 411	27,99
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes

	Du 01/11/16 Au 31/10/17	Du 01/11/15 Au 31/10/16	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)		160 000	-160 000	-100,00
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	296	251	45	17,81
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	296	160 251	-159 955	-99,82
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	31 409	26 574	4 835	18,19
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	31 409	26 574	4 835	18,19
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-31 114	133 677	-164 790	-123,28
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	496 612	545 991	-49 379	-9,04
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	3 208	4 500	-1 292	-28,72
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	3 208	4 500	-1 292	-28,72
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	125	276	-151	-54,71
Sur opérations en capital	4 952	3 345	1 607	48,04
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	5 077	3 621	1 456	40,21
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 869	879	-2 748	-312,54
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	180 439	194 713	-14 274	-7,33
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	26 111 678	24 819 159	1 292 519	5,21
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	25 797 374	24 467 002	1 330 373	5,44
Bénéfice ou Perte	314 304	352 157	-37 853	-10,75
 (3) Dont produits concernant les entités liées	 296	 251		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2017 dont le total est de 6 480 678,13 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 314 303,78 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2016 au 31/10/2017.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/02/2018.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/10/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

**Audit
Commissaire
aux comptes****Valeur résiduelle :**

La base amortissable est éventuellement réduite de sa valeur résiduelle lorsque celle-ci se trouve être significative et déterminée à l'origine.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	15 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	2.5 à 5 ans
- Matériel de location	4 ans
- Matériel de bureau et inf.	4 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

Stocks

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif, prix auquel s'ajoutent le cas échéant le montant des frais de révisions ou de réparations engagés sur les véhicules.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
Fonds commercial	55 644			55 644
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	55 644			55 644

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	224 145		6 866
CORPORELLES	Terrains		194 258		
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui	34 615		
		Instal.géné., agencts & aménagts const.	376 882		10 944
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		160 761		21 202
		Instal. gén., agencts & aménagts divers	197 881		14 260
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier	68 432		
FINANCIERES		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	1 032 829		46 406
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1 256 975		53 272

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			231 011	
CORPORELLES	Terrains				194 258	
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui			34 615	
		Ins. gal. agen. amé. cons			387 826	
	Inst.tech., mat. outillage indus.				181 963	
		Ins. gal. agen. amé. div.		17 644	194 497	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat.bureau, info., mob.			68 432	
FINANCIERES		Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		17 644	1 061 591	
	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				17 644	1 292 602	

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		112 518	11 263		123 781
Terrains		177 731	7 002		184 733
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	23 760	2 308		26 068
	Inst. générales agen. aménag. cons.	348 549	15 603		364 151
Inst. techniques matériel et outil. industriels		148 050	8 524		156 574
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	153 509	21 833	16 092	159 250
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	65 992	1 417		67 410
Emballages récupérables divers					
TOTAL		917 591	56 686	16 092	958 185
TOTAL GENERAL		1 030 109	67 949	16 092	1 081 966

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
Immob. incorporelles							
TOTAL							
Constr. 							

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes

Détermination de la valeur actuelle

Le calcul de la dépréciation, qui affecte certains véhicules, est réalisée à partir des valeurs de cession connues à la date de l'arrêté des comptes ou appréhendées sur la base des valeurs de marché.

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement Autres immobilisations incorporelles Terrains Constructions Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons. Inst. techniques matériel et outillage industriels Autres immobs corporelles Inst. générales agencem. amén. div. Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers Immob. financières Titres mis en équivalence Titres de participations Autres TOTAL				
Stocks	80 171	99 482	80 171	99 482
Créances	1 307			1 307
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	81 477	99 482	80 171	100 788

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II					
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours	80 171	99 482	80 171	99 482
	Sur comptes clients	1 307			1 307
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III		81 477	99 482	80 171	100 788
TOTAL GENERAL (I + II + III)		81 477	99 482	80 171	100 788
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	99 482	80 171	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	3 808 062	5 537 250	3 808 062	5 537 250
Matières premières				
Autres approvisionnements	2 781	2 978	2 781	2 978
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	3 810 843	5 540 228	3 810 843	5 540 228

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	1 565	1 565	
	Autres créances clients	601 175	601 175	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	241	241	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	20 265	20 265	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	24 808	24 808	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	13 425	13 425	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	97 724	97 724	
	Charges constatées d'avance	6 010	6 010	
	TOTAUX	765 213	765 213	
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances		
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 305	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes	141 305	
Produits		
Autres produits financiers	296	
Autres		
Usufruit SCI LES IV NATIONS	138 000	
Prestations SB2A	118 738	
Loyer SCI LES IV NATIONS	101 653	

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	6 010
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	6 010

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	85 520
Autres créances	121 732
Disponibilités	
TOTAL	207 252

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	30 000,00	15,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	30 000,00	15,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)		
Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		352 157
Prélèvements sur les réserves		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		352 157
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	72 157
Dividendes		280 000
Autres répartitions		
Report à nouveau		
TOTAL DES AFFECTATIONS		352 157

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	450 000			450 000
Primes liées au capital social	265 548			265 548
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	45 000			45 000
Réserves indisponibles	6 246			6 246
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
* Autres réserves	1 749 541	72 157		1 821 698
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	352 157	314 304	352 157	314 304
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	2 868 492	386 461	352 157	2 902 796

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	150 646	150 646		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		2 668 069	2 668 069		
Personnel & comptes rattachés		88 001	88 001		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		66 799	66 799		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	15 978	15 978		
	Taxe sur la valeur ajoutée	74 525	74 525		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	19 110	19 110		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		419 247	419 247		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		46 911	46 911		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		3 549 287	3 549 287		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 548			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés	393 049			

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 682
Emprunts et dettes financières divers	26 199
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 588
Dettes fiscales et sociales	82 581
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	14 953
TOTAL DES CHARGES À PAYER	203 003

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

**Audit
Commissaire
aux comptes**

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/10/2017, le CICE s'élève à 26 818 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Une indemnité de fin de carrière est due à chaque salarié faisant partie de l'effectif au moment où il fait valoir ses droits à la retraite.

Cette indemnité, ainsi que les charges patronales s'y rapportant, sont conventionnellement prises en charge par un organisme professionnel collecteur d'une cotisation versée par la société.

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant versé au cours de l'exercice au commissaire aux comptes est de 6 595 € HT.

LES EFFECTIFS

L'effectif au 31 octobre 2017 se décompose de la manière suivante :

- 1 cadres;
- 1 agent de maîtrise;
- 11 employés;
- 6 ouvriers;
- 1 apprentie.

ANNEXE

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Audit
Commissaire
aux comptes

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	527 725	504 482	168 161	359 564
RÉSULTAT FINANCIER	-31 114	41 778	13 926	-45 040
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 869	-1 744	-581	-1 288
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS				

LE TEMPLE AUTOMOBILES

Société par actions simplifiée
Au capital de 450 000 euros
Siège social : 7 rue Henri Farman - ZA des Quatre Nations
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
350 275 095 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 AVRIL 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 314 303.78 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	314 303.78 euros
A titre de dividendes aux titulaires des actions de préférence	80 000,00 euros
Le solde en totalité au compte « autres réserves »	234 303.78 euros

Et ce, conformément aux dispositions de l'article 18-2 des statuts :

« 18-2 Actions de préférence de catégorie B »

Sans préjudice de ce qui précède, il est prévu des actions de préférence dont les caractéristiques et le régime juridique sont décrits ci-après.

Sont des actions de préférence de catégorie "B", les 6 000 actions appartenant à la société SB2A, converties aux termes de l'Assemblée Générale Mixte en date du 30 juin 2015 pour une durée déterminée à compter du 30 juin 2015, date de leur conversion au profit de la société SB2A jusqu'au remboursement de l'emprunt nécessaire au financement de l'acquisition desdites actions.

Ces actions de préférence de catégorie "B" bénéficient des prérogatives et droits suivants :

- un droit à un dividende prioritaire d'un montant total annuel forfaitaire, plafonné et cumulatif, pour l'ensemble des 6 000 actions de préférence de la même catégorie, correspondant à une part égale à QUATRE VINGT MILLE EUROS (80 000 €) distribuable lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle décidant de l'affectation du résultat. »

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 80 000,00 euros.

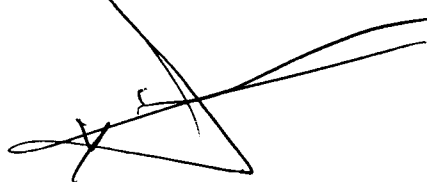
Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	dividende	réfaction	dividende éligible
31/10/2016	280 000,00 €	40 %	200 000,00 €
31/10/2015	280 000,00 €	40 %	200 000,00 €
31/10/2014	80 000,00 €	néant	néant
*AGM 30/06/2015 : distribution de réserves			

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président





Cabinet Bourdel & Associés

Successeur de Michel SORIN

Expertise comptable

Conseils



Greffe du Tribunal de Commerce

2 bis quai François Mitterrand

B.P. 86209

44262 NANTES CEDEX 2

Carquefou, le 25 avril 2018

N/REF : JUR/18-141

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au Greffe, un dossier concernant la société LE TEMPLE AUTOMOBILES portant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2017, à savoir :

- Extrait du PV des délibérations de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 24 avril 2018 : affectation de résultat et vote de la résolution,
- Rapport général du Commissaire aux comptes.

Vous trouverez également un chèque de 46,37 € correspondant au montant des frais de ce dépôt.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Greffier, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Grégory BOURDEL

Expert Comptable